

DIRECT ENERGIE en sens unique

Un consommateur témoigne (29 juin 2017): « Nous sommes clients de **DIRECT ÉNERGIE** et nous payons tous les deux mois par TIP. Notre paiement de notre facture en mai, bien qu'envoyé à temps, a eu un retard dû vraisemblablement aux divers ponts. Réaction immédiate de **DIRECT ÉNERGIE** en nous téléphonant, puis en nous écrivant quelques jours plus tard. Nous avons dû sous la pression effectuer un second paiement par carte bancaire pour éviter des agios. On nous a affirmé qu'en cas de double paiement nous serions remboursés sous quinze jours. Notre facture a bien été payée deux fois et, depuis, malgré plusieurs relances de notre part, aucun remboursement n'a été fait.

Cette expérience nous servira de leçon car nous sommes bien décidés à ne plus jamais agir sous leur pression. »

Un virement est finalement intervenu le 3 juillet, après près de deux mois d'attente. Avez-vous remarqué que chez **DIRECT ÉNERGIE** tout paiement doit être effectué le jour même de la relance, mais que tout remboursement peut attendre plusieurs mois ?

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex
(contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org
SIRET : 503 805 657 00031

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)